

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2021

Fonds d'initiatives climatiques Manuvie

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels, sur demande et sans frais, en composant le 1 877 426-9991, en écrivant à Gestion de placements Manuvie limitée, 200 Bloor Street East, North Tower, Toronto (Ontario) M4W 1E5, ou en visitant notre site Web, à gmanuvie.ca, ou celui de SEDAR, à sedar.com. Vous pouvez aussi communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds renferme certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds, à l'exception des données passées, qui porte sur des activités ou des événements qui, selon le conseiller en valeurs, devraient ou pourraient se produire à l'avenir, y compris toute opinion sur le rendement financier prévu, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « s'attendre à » et autres expressions analogues caractérisent les déclarations prospectives. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que

le rendement financier réel diffère considérablement du rendement prévu ou des autres attentes formulées aux présentes. Le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale. Le conseiller en valeurs n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, à moins que la loi sur les valeurs mobilières ne l'exige. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris toute opinion, sont fondées sur des sources réputées fiables, mais rien ne garantit qu'elles sont à jour, exactes ou complètes. Elles sont fournies à titre d'information et pourraient être modifiées sans préavis.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Gestion de placements Manuvie limitée (« GP Manuvie limitée » ou le « gestionnaire ») est le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») du Fonds d'initiatives climatiques Manuvie (le « Fonds »).

Ce rapport présente les opinions du conseiller en valeurs au 31 décembre 2021 et ne vise pas à donner des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ou portant sur des placements particuliers. Les points de vue, les titres en portefeuille et la répartition peuvent avoir changé après l'exercice clos le 31 décembre 2021 (la « période »). Pour obtenir des renseignements à jour sur les fonds, veuillez téléphoner au 1 877 426-9991 ou visiter notre site Web à gpmanuvie.ca.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à dégager une plus-value en capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation mondiaux d'émetteurs qui sont des chefs de file dans l'atténuation des changements climatiques.

Le conseiller en valeurs cherche à créer un portefeuille conforme à l'objectif climatique de l'Accord de Paris consistant à limiter l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Le conseiller en valeurs a l'intention d'éviter d'investir dans les sociétés qui tirent une importante partie de leurs produits de la production de carburant fossile, de l'exploitation minière ou de la vente de charbon thermique, d'alcool, de tabac ou d'armes.

Le conseiller en valeurs a recours à une analyse fondamentale ascendante pour choisir les titres et met l'accent sur les stimulateurs de rendement, comme les avantages concurrentiels et les bénéfiques.

Risque

Les risques liés à un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus simplifié. Il ne s'est produit au cours du dernier exercice clos aucun changement important dans le Fonds qui aurait modifié le niveau de risque général du Fonds.

Résultats

Puisque le Fonds existe depuis moins de un an, aucune donnée sur le rendement ne peut être publiée.

Événements récents

Selon le conseiller en valeurs, la lutte contre la COVID-19 s'accompagne d'une reprise robuste, mais le taux de croissance risque de ralentir si la conjoncture économique se normalise. Le conseiller en valeurs estime que, si le ralentissement de la croissance se concrétise, ce pourrait être

à cause des tensions sur le marché de l'emploi, d'une inflation supérieure aux augmentations de salaire et d'une perte de confiance des consommateurs. Le conseiller en valeurs pense également que l'intervention budgétaire et monétaire notable des gouvernements et des banques centrales à l'échelle mondiale a accru l'endettement total au sein du système financier et le risque auquel le contexte économique est exposé. Cette intervention pourrait être réduite, selon lui, mais graduellement. Un autre risque qui préoccupe le conseiller en valeurs est l'inflation, car la hausse des salaires et des coûts des intrants commence à réduire les marges des entreprises. Les chaînes d'approvisionnement peinent à répondre à la demande dans de nombreux secteurs d'activité et les entreprises qui ont de longs délais de production ont du mal à répercuter les hausses de coûts sur leurs clients. L'inflation se répand de plus en plus dans les différents secteurs d'activité et les sociétés intègrent les hausses de coûts dans leurs prévisions de bénéfices. Le conseiller en valeurs met l'accent sur les entreprises qui, selon lui, disposent d'un meilleur pouvoir de fixation des prix, sont moins exposées aux risques d'inflation et présentent un ratio cours-flux de trésorerie disponibles avantageux.

Sur le front climatique, la 26^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) à la mi-novembre s'est conclue par la signature du nouveau « Pacte de Glasgow pour le climat », qui demande aux pays de se fixer de nouvelles cibles climatiques d'ici la fin de 2022 et de réduire leur consommation de carburants fossiles (y compris le charbon) et les subventions inefficaces, entre autres choses. Du point de vue de la construction de portefeuille, le nombre de sociétés qui adoptent des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou de production de revenus verts fondées sur la science continue d'augmenter, ce qui élargit le champ de possibilités de placement du Fonds. Le conseiller en valeurs a bon espoir que l'accent mis sur les chefs de file climatiques qui dégagent des ratios flux de trésorerie disponibles-cours et des rendements élevés devrait avantager le Fonds lorsque le marché se normalisera.

Événement postérieur à la date de clôture

L'intensification récente du conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a entraîné des confrontations armées, l'imposition de sanctions économiques ainsi qu'un niveau élevé de volatilité et d'incertitude sur les marchés des capitaux. Il est difficile d'évaluer combien de temps dureront le conflit, les sanctions économiques ainsi que la volatilité et l'incertitude connexes sur les marchés, quelles seront les mesures que pourraient prendre les gouvernements et quelles pourraient être les répercussions de cette situation sur les économies, les sociétés et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale.

Opérations avec des parties liées

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »)

Au 31 décembre 2021, Manufacturers détenait plus de 10 % des titres en circulation du Fonds. GP Manuvie limitée est une filiale indirecte entièrement détenue par Manufacturers.

Fiduciaire

GP Manuvie limitée est le fiduciaire du Fonds. Le fiduciaire détient en fiducie les actifs du Fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération à titre de fiduciaire du Fonds.

Gestionnaire et conseiller en valeurs

GP Manuvie limitée est le gestionnaire du Fonds. GP Manuvie limitée assure la gestion de l'ensemble des activités du Fonds et en assume la responsabilité, et fournit au Fonds des services d'administration, dont la communication de la valeur liquidative du Fonds et de ses parts, la préparation de tous les documents de placement du Fonds et tous les services liés à l'émission et au rachat des parts du Fonds. De temps à autre, GP Manuvie limitée peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec d'autres membres du groupe de sociétés de Manuvie ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Fonds, ou conclure des opérations ou des ententes qui les concernent.

Le conseiller en valeurs est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, il prend des décisions de placement de même que des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les dispositions nécessaires relatives aux ententes de courtage. Les honoraires pour ces services de gestion de placements font partie des frais de gestion.

Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 60 000 \$ (déduction faite de la TVH) pour la période. Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des frais de gestion, veuillez vous reporter à la rubrique *Frais de gestion* du présent document.

Frais d'administration fixes

GP Manuvie limitée paie les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certaines charges du Fonds (définies ci-après), en contrepartie du versement de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries par le Fonds. Les frais d'administration à taux fixe sont calculés comme un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne de chacune des séries pertinentes du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration à taux fixe d'environ 13 000 \$ (déduction faite de la TVH) pendant la période.

Les frais d'exploitation payables par GP Manuvie limitée en contrepartie des frais d'administration comprennent, sans toutefois s'y limiter, les coûts liés à l'agent chargé de la tenue des registres, à l'agent des transferts et à l'évaluation; les frais

de comptabilité et de tenue de livres; les honoraires et frais des auditeurs et conseillers juridiques; les frais des services de garde de biens; les frais d'administration et des services de fiducie liés aux régimes enregistrés; les coûts des prospectus, des sommaires appelés « Aperçu du Fonds », de présentation de l'information financière et d'autres types de communications que le gestionnaire est tenu de préparer à l'égard du Fonds pour que ce dernier se conforme à toutes les lois et exigences de dépôt réglementaires.

Certaines charges du Fonds comprennent les coûts d'emprunt et les intérêts; les coûts liés aux assemblées des investisseurs (comme l'autorise la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières); les coûts pour se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter du 27 juillet 2016 (y compris en ce qui concerne les frais d'exploitation) ou à tout changement important aux exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter du 27 juillet 2016 (y compris les hausses extraordinaires des droits de dépôt réglementaire); tout nouveau type de coûts, d'honoraires ou de frais qui n'ont pas été engagés avant le 27 juillet 2016, y compris ceux découlant des nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires associées aux frais d'exploitation ou aux services externes qui n'étaient pas couramment facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement au 27 juillet 2016, de même que les frais d'exploitation engagés hors du cours normal des activités du Fonds après le 27 juillet 2016.

Certaines charges du Fonds sont réparties proportionnellement entre les séries pertinentes. Certaines charges du Fonds propres à une série sont affectées à cette série. De plus amples détails sur les frais d'administration à taux fixe et certaines charges du Fonds figurent dans le dernier prospectus simplifié du Fonds.

Courtiers participants

Placements Manuvie Services d'investissement inc. et Placements Manuvie incorporée, filiales de Manufacturers, laquelle est une société mère indirecte de GP Manuvie limitée, peuvent vendre des titres du Fonds dans le cours normal de leurs activités. À ce titre, elles touchent les frais de courtage applicables et des commissions de suivi, payés par le gestionnaire, sur la vente des titres du Fonds, comme il est précisé dans le prospectus simplifié du Fonds.

Agent des transferts

GP Manuvie limitée est l'agent des transferts du Fonds. L'agent des transferts assure la tenue du registre des porteurs de parts du Fonds. Au cours de la période, le Fonds n'a rien remboursé à GP Manuvie limitée pour les frais d'exploitation engagés dans le cadre de la prestation de ces services, car ils sont couverts par les frais d'administration fixes.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le Fonds. Ils ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement du Fonds au cours de la période et pour chacun des quatre derniers exercices ou pour les périodes depuis la création du Fonds si elles sont plus courtes. Les tableaux qui suivent présentent les données pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque exercice, ou de la date de création au 31 décembre pour la première période suivant la création, sauf indication contraire.

Actif net par part du Fonds⁽¹⁾ (\$)**Série « Conseil »**

	31 décembre 2021
Actif net au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,08
Total des charges	(0,20)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,21
Gains (pertes) latents de la période	2,01
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	2,10
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	-
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales pour la période⁽³⁾	-
Actif net à la fin de la période	11,77

Série F

	31 décembre 2021
Actif net au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,07
Total des charges	(0,12)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,21
Gains (pertes) latents de la période	1,95
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	2,11
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	-
Gains en capital	0,04
Remboursement de capital	-
Distributions totales pour la période⁽³⁾	0,04
Actif net à la fin de la période	11,81

Fonds d'initiatives climatiques Manuvie

Série FT

	31 décembre 2021
Actif net au début de la période	15,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,13
Total des charges	(0,18)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,26
Gains (pertes) latents de la période	3,18
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	3,39
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	-
Gains en capital	0,06
Remboursement de capital	0,54
Distributions totales pour la période⁽³⁾	0,60
Actif net à la fin de la période	17,12

Série G

	31 décembre 2021
Actif net au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,07
Total des charges	(0,04)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,23
Gains (pertes) latents de la période	1,88
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	2,14
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	0,01
Gains en capital	0,16
Remboursement de capital	-
Distributions totales pour la période⁽³⁾	0,17
Actif net à la fin de la période	11,76

Série O31 décembre
2021

Actif net au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,09
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,16
Gains (pertes) latents de la période	1,73
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	1,93
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	0,01
Gains en capital	0,15
Remboursement de capital	-
Distributions totales pour la période⁽³⁾	0,16
Actif net à la fin de la période	11,77

Série T31 décembre
2021

Actif net au début de la période	15,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,07
Total des charges	(0,28)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,29
Gains (pertes) latents de la période	4,05
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	4,13
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	-
Gains en capital	-
Remboursement de capital	0,60
Distributions totales pour la période⁽³⁾	0,60
Actif net à la fin de la période	17,01

Fonds d'initiatives climatiques Manuvie

Série X

	31 décembre 2021
Actif net au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :	
Total des revenus	0,07
Total des charges	(0,04)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,21
Gains (pertes) latents de la période	1,96
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	2,20
Distributions :	
Revenu (hors dividendes)	-
Dividendes	0,01
Gains en capital	0,16
Remboursement de capital	-
Distributions totales pour la période⁽³⁾	0,17
Actif net à la fin de la période	11,76

⁽¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires**Série « Conseil »**

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	8 306
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	706
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	2,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,21
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	11,77

Série F

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	5 725
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	485
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	1,09
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,10
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	11,81

Série FT

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	24
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,12
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	17,12

Série G

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	27 497
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	2 338
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	11,76

Fonds d'initiatives climatiques Manuvie

Série O

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	2 205
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	187
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	0,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,15
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	11,77

Série T

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	7
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	-
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	2,19
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,19
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	17,01

Série X

	31 décembre 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	10 383
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	883
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,41
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	52,29
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	11,76

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée (exception faite des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille), et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds calcule son RFG conformément aux exigences réglementaires. Le RFG ne tient pas compte des frais d'exploitation qui ont fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire, et auxquels il peut à son gré renoncer en tout temps, sans donner de préavis.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, paie les services de gestion de placements du conseiller en valeurs ainsi que les frais de courtage aux courtiers inscrits, et s'assure que tous les autres services administratifs requis sont fournis au Fonds. Les autres services administratifs comprennent la commercialisation, la publicité, le développement des produits, les technologies de l'information et les services commerciaux de nature générale. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série du Fonds le jour de bourse précédent, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion au gestionnaire à l'égard de ses parts de la série G, de la série O et de la série X. Les porteurs de parts de la série G et de la série O du Fonds paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés. Les porteurs de parts de la série X du Fonds ne participent pas au règlement des frais de gestion puisque ces parts sont achetées par les Fonds communs Manuvie et que cela entraînerait une application double des frais de gestion.

Le tableau ci-après présente, sous forme de pourcentage des frais de gestion, les frais payés à même les frais de gestion pour les séries du Fonds.

Parts	Frais payés à même les frais de gestion (%)		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier ⁽¹⁾	Gestion de placements, administration et autres
Série « Conseil »	1,72	58,64	41,36
Série F	0,72	s. o.	100,00
Série FT	0,72	s. o.	100,00
Série T	1,72	51,01	48,99

⁽¹⁾ La rémunération du courtier représente les frais de courtage en espèces payés par le gestionnaire aux courtiers inscrits au cours de la période, et comprend les frais d'acquisition reportés et les commissions de suivi. Dans certaines circonstances, ces frais peuvent excéder la totalité des frais gagnés par le gestionnaire au cours de la période. Dans le cas de nouveaux fonds ou de nouvelles séries, le montant présenté n'est pas nécessairement indicatif des périodes d'exploitation plus longues.

Rendement passé

Puisque le Fonds existe depuis moins de 12 mois, cette information n'est pas disponible.

Aperçu du portefeuille

Répartition de l'actif (%)

Actions	98,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres actifs moins les passifs	0,5
Total	100,0

Répartition sectorielle (%)

Technologies de l'information	25,8
Industries	23,7
Biens de consommation discrétionnaire	14,9
Soins de santé	13,2
Services financiers	9,5
Biens de consommation de base	4,9
Services publics	2,6
Services de communications	2,1
Matières premières	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres actifs moins les passifs	0,5
Total	100,0

Répartition géographique (%)

États-Unis	64,2
Grande-Bretagne	8,3
France	7,3
Pays-Bas	3,9
Irlande	3,7
Japon	3,5
Jersey	3,4
Canada	2,6
Allemagne	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres actifs moins les passifs	0,5
Total	100,0

Les 25 principaux titres en portefeuille*

Émetteur	% de la valeur liquidative
Microsoft Corp.	7,5
CSX Corp.	4,3
Schneider Electric SE	4,3
Danaher Corp.	4,1
Johnson Controls International PLC	3,7
Mastercard, Inc.	3,6
Thermo Fisher Scientific, Inc.	3,5
Lowe's Cos., Inc.	3,5
Aptiv PLC	3,4
Anthem, Inc.	3,1
Intertek Group PLC	3,0
EssilorLuxottica SA	3,0
S&P Global, Inc.	2,8
London Stock Exchange Group PLC	2,8
Northland Power, Inc.	2,6
Sony Group Corp.	2,5
Nike, Inc., cat. B	2,5
Applied Materials, Inc.	2,5
QUALCOMM, Inc.	2,5
RELX PLC	2,5
Cisco Systems, Inc.	2,2
Equifax, Inc.	2,2
Cognizant Technology Solutions Corp.	2,1
Alphabet, Inc.	2,1
Wolters Kluwer NV	2,1
Total	78,4

* Tous les titres sont en date du 31 décembre 2021. Les titres peuvent différer après cette date. Si le Fonds détient moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Vous pouvez obtenir des mises à jour trimestrielles en téléphonant au 1 877 426-9991 ou en visitant notre site Web à gpmanuvie.ca.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

gpmanuvie.ca

Des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire les aperçus du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux annuels composés dégagés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur unitaire des titres ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais accessoires ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Fonds Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

579F 03/22